



## Retractation d un preavis

Par **bruno parisot**, le **02/11/2018** à **12:32**

bonjour voila le soucis que nous rencontrons une dame nous a promis que on n aurais sa maison on lui a demander 5 fois si c était sur que on n avait la maison elle nous dit oui vous pouvez envoyer votre préavis on na envoyer notre préavis le 22 octobre et le vendredi 26 elle nous dit que on na plus la maison du coup on na plus de maison faut que on retrouve une maison avant le 31 janvier et si on trouve pas on va se retrouver ou on ces pas du fait que on n auras plus de maison et en plus il y a pas beaucoup de déménagement en hivers donc comment faire a cette situation la on ces plus on net perdu stresser cordialement merci si quelqu'un peut nous répondre cordialement

Par **Philp34**, le **02/11/2018** à **13:00**

Bonjour bruno parisot,

Pourquoi tout simplement ne pas avoir informé aussitôt votre bailleur que vous avez changé d'avis et s'il consentait à ne pas considérer votre lettre congé, c'est-à-dire, ne pas la prendre en compte.

Il n'est peut-être pas trop tard d'autant, si vous êtes de bons locataires.

Autrement, vous avez du temps devant vous pour retrouver un logement et en ce cas, déménager où au contraire, en cette période, les sociétés de déménagement ont moins à faire.

Enfin, jamais se fier aux promesses qui ne rendent que les enfants joyeux.

Cordialement.